

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre total
	<b>Indicateurs sociaux</b>		
EMPLOIS	<b>Moyenne annuelle des effectifs en numéraire et en équivalent temps plein et sa répartition par pays</b>	Il s'agit de la moyenne annuelle du nombre de personnes ayant un contrat de travail avec l'entreprise au cours de la période de reporting	Tous les salariés du Groupe, quel que soit leur contrat hors les salariés d'Adagio (plus loin appelé par "Périmètre total")
	<b>Total des effectifs et répartition par pays</b>	Tout type de contrat rémunéré, incluant les personnes dont le contrat se termine le 30 septembre et excluant les contrats d'intérimaires	Périmètre total
	<b>Pyramide des âges :</b> - moins de 25 ans, - de 25 à 45, - de 45 à 55 ans, - plus de 55 ans	Utilisation de la fonction strictement inférieur ou strictement supérieur pour le calcul du nombre d'employés appartenant à la tranche d'âge de moins de 25 ans et plus de 55 ans Pour chaque tranche, calculer ensuite le % qu'elle représente dans les effectifs totaux	Périmètre total
	<b>Age moyen des effectifs présents au 30/09</b>	L'âge des salariés est l'âge qu'ils ont au 30 septembre. L'indicateur calcule la moyenne de tous les âges des employés présents au 30/09 de la période de reporting.	Périmètre total
	<b>Répartition des effectifs par type de contrat en %</b>	Répartition des effectifs par type de contrats rémunérés : CDI, CDD, contrat saisonnier, extras, emploi étudiant, stagiaires rémunérés	Périmètre total
RECRUTEMENT	<b>Nombre de demandes de recrutement</b>	Pour PVCP : demandes d'autorisation de recrutement (D.A.R.) soumises via le module de recrutement du SIRH Groupe H@ris pendant la période pour les postes CDI et CDD. Pour Les Senioriales : toutes les offres de recrutement publiées pendant la période de reporting (CDI ou CDD).	Périmètre total
	<b>Nombre de demandes de recrutement validées</b>	Pour PVCP : demandes d'autorisation de recrutement (D.A.R.) soumises et validées via le module de recrutement du SIRH Groupe H@ris pendant la période pour les postes CDI et CDD. Pour Les Senioriales : toutes les offres de recrutement publiées et validées pendant la période de reporting (CDI ou CDD).	Périmètre total
	<b>Origine interne ou externe du recrutement</b>	<u>Postes pourvus en interne</u> : poste pourvu grâce à une mobilité interne, incluant les mobilités entre marques, pays et entités juridiques. <u>Postes pourvus en externe</u> : poste pourvu grâce à un recrutement externe.	Groupe CDI et CDD
SATISFACTION DES BESOINS DES SALARIÉS	<b>Nombre de départs et répartition par motif en %</b>	Nombre de contrats ayant pris fin au cours de la période, et répartition par motif : démission, licenciement pour motif économique, licenciement pour motif personnel, rupture conventionnelle, départ à la retraite, fin de la période d'essai, fin de contrat à durée déterminée (dans le cas de Belgique, Pays-Bas et Allemagne), décès	France et Espagne : CDI Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers)
	<b>Taux de rotation</b>	<u>Nombre de départs</u> : nombre de ruptures définitives de contrat pour tout motif confondu au cours de la période de reporting ; <u>Nombre d'arrivées</u> : nombre de nouvelles embauches au cours de la période de reporting <u>Remarque 1 (pour la France et l'Espagne)</u> : si un CDD devient un CDI pendant la période de reporting, il est inclus dans le nombre d'arrivées, sauf si ce CDD a démarré avant la période de reporting. <u>Remarque 2 (pour tous)</u> : les mutations internes entre sociétés du même Groupe ne sont pas comptabilisées comme arrivée, ni comme sortie.	France et Espagne : CDI Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers)
	<b>Taux de fidélisation des saisonniers</b>	Part des travailleurs saisonniers qui ont travaillé au moins une saison au sein d'une des entités de tourisme France (PV Tourisme France, CP France, VN) en année N et qui ont travaillé au moins deux saisons au cours des deux dernières années en (N et N-1).	Contrats saisonniers (sont donc exclus les collaborateurs embauchés en « CDD de remplacement » et « CDD d'accroissement temporaire d'activités »).
	<b>Taux d'absentéisme</b>	Il s'agit de tous les salariés en poste fixe, même s'ils ne sont plus présents dans la société à la fin de la période de reporting. <u>Jours d'absence comptabilisés</u> : maladie, maladie professionnelle, accident du travail, accident du trajet, absence autorisée, absence injustifiée Sont exclus : congés payés, RTT, congés légaux, Absences de longue durée (supérieure ou égale à 180 jours) <u>Jours calendaires d'absence</u> : période comprise entre le premier et le dernier jour d'absence, calculée : Date fin d'absence – Date début d'absence + 1	France et Espagne : CDI Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers)
	<b>Taux d'ancienneté</b>	Répartition des postes fixes par catégories d'ancienneté au 30/09 : • moins de 2 ans • 2-5 ans • 6-10 ans • 11-15 ans • plus de 15 ans	France et Espagne : CDI Belgique, Pays-Bas et Allemagne : CDI et CDD (salariés réguliers)

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre total
SECURITE	Taux de fréquence des accidents de travail	<u>Accident de travail</u> : un accident avec dommage corporel, qui est survenu pendant et par l'exécution du contrat de travail, pendant la période de reporting, et qui nécessite un arrêt de travail d'au moins 24 heures. Si l'accident donne lieu à un arrêt de travail postérieur à l'accident (rechute, prolongation), l'arrêt de travail et les suivants sont liés à l'accident. Ne sont pas comptabilisés : - Les accidents entraînant une absence inférieure à une journée - Les accidents de trajet.	Périmètre total, hors salariés sous contrat "extras"
	Taux de gravité des accidents	<u>Nombre d'heures travaillées</u> : Heures réellement travaillées c'est-à-dire les heures d'exposition au risque = heures contractuelles-toutes les heures d'absences +les heures supplémentaires Nombre de jours d'incapacité temporaire enregistrés pour milles heures travaillées	Périmètre total, hors salariés sous contrat "extras"
FORMATION	Nombre total d'heures de formation et répartition par principaux axes de formation	<u>Formation</u> : toute formation avec un but pédagogique, un contenu pédagogique et du matériel pédagogique, sans durée minimale à respecter, et s'étant déroulée pendant la période de reporting. Les formations en présentiel, non présentiel et en e-learning (via la plateforme OLE utilisée par Center Parcs Europe) sont prises en compte dans cet indicateur. <u>Répartition par thèmes principaux</u> : - Management - Obligatoire (Sécurité & Environnement) - Technique - Relation Client - Intégration	Périmètre total
	Moyenne des heures de formation suivies par chaque salarié formé	<u>Formation</u> : voir ci-dessus <u>Salariés formés</u> : les personnes qui ont suivi au moins une formation telle que décrite ci-dessus, quel que soit leur contrat de travail (contrat rémunéré), ayant été présents durant la totalité ou une partie de la période et qu'ils soient ou non encore en contrat avec l'entité au 30/09	Périmètre total
	Pourcentage de salariés formés, dont proportion de femmes	<u>Salariés formés</u> : voir ci-dessus Répartition par sexe	Périmètre total
	Répartition des salariés formés par type de contrat	<u>Salariés formés</u> : voir ci-dessus Répartition des salariés formés par type de contrats rémunérés : CDI, CDD, contrat saisonnier NB : pour Tourisme France les salariés peuvent avoir des formations sous des contrats différents. Dans ce cas, il est compté une fois pour chaque contrat différent pour lequel il a eu une formation.	Périmètre total
	Budget de formation	<u>Budget de formation</u> : Dépenses pédagogiques associées à la formation des salariés : frais pédagogiques + valorisation des salaires	Périmètre total
	Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation	<u>Entretien d'évaluation</u> : entretien au cours duquel le manager évalue le travail effectué dans l'année par les différentes personnes de son équipe.	- France : CDI uniquement - Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Espagne : CDI et CDD d'un an minimum. - Sur les sites (CP & SP) : CDI et CDD d'un an minimum - Sur les sites PV : à partir du niveau de Responsable d'équipe (technique, espaces verts, nettoyage, etc.)
	Proportion de femmes au sein des effectifs en %	Répartition des salariés présents au 30 septembre en fonction du sexe	Périmètre total
EGALITE DE TRAITEMENT	Proportion de femmes dans l'encadrement en %	<u>Poste d'encadrant</u> : la notion de management d'une équipe est un critère obligatoire Poste d'encadrant: le Manager est la personne qui encadre au moins 1 personne (hors stagiaire).	- France et Espagne : CDI uniquement - Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Espagne : CDI et CDD d'un an minimum. - Sur les sites CP et SP : à partir des Floor Managers (statut Agent de maîtrise) - Sur les sites PV : à partir du niveau de Responsable d'équipe (technique, espaces verts, nettoyage, etc.), soit statut agent de maîtrise.
	Pourcentage de postes à temps partiel dont proportion de postes occupés par des femmes	<u>Temps partiel</u> : Le salarié à temps partiel est celui dont la durée du travail, obligatoirement mentionnée dans son contrat de travail, est inférieure à la durée légale ou aux durées conventionnelles ou pratiquées dans l'entreprise. Les salariés sont répartis selon les taux d'activités suivants : < ou = 50% >50% et <100% 100% Identification du nombre de femmes dans chacune de ces catégories.	Périmètre total

	Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre total
EGALITE DE TRAITEMENT	Proportion des collaborateurs reconnus travailleurs handicapés	<u>Personnes reconnues « travailleur handicapé »</u> : Personnes ayant un handicap reconnu administrativement (pension d'invalidité > ou = à 10%, rente d'invalidité réduisant au 2/3 les capacités de travail, RQTH, AAH, carte d'invalidité) ayant un contrat de travail français (CDD, CDI, CTI, CTT, Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, contrats aidés) ou une convention de stage, pendant la période de reporting. La reconnaissance administrative du handicap doit être en cours de validité, ou le cas échéant en cours renouvellement. NB : Cette notion est indépendante du taux d'emploi relatif aux DOETH, calculé uniquement pour les établissements assujettis à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.	Tous les salariés de Groupe ayant un contrat de travail français et présents pendant la période de reporting
	Nombre de salariés reconnus travailleurs handicapés recrutés au cours de l'année	Somme des travailleurs handicapés embauchés au cours de la période de reporting	Tous les salariés de Groupe ayant un contrat de travail français
	Nombre d'adaptations de l'environnement de travail des travailleurs handicapés	<u>Adaptation de l'environnement de travail</u> : toute solution apportée à un travailleur handicapé dans le but de compenser son handicap ou d'éviter une aggravation de ses symptômes, ou de soulager des douleurs au travail	Tous les salariés de Groupe ayant un contrat de travail français
DIALOGUE SOCIAL	Dialogue social	Nombre de réunions conduites avec les partenaires sociaux CE/ DP/ CHSCT/ CCE, obligatoires ou extraordinaires, et donnant lieu à la rédaction de procès-verbaux ou comptes rendus	Groupe
<b>Indicateurs environnementaux</b>			
EAU	Volume total d'eau consommée (m3) et consommation d'eau par nuitée d'hébergement	<u>Volume d'eau consommée</u> : quel que soit l'usage d'eau (sanitaires, piscines, arrosage, etc.) ou la source (eau du réseau ou eau pompée) <u>Nuitée</u> : Sur Pierre & Vacances: les données relatives à l'occupation (initialement communiquées en semaine d'occupation) sont converties en nuitées d'hébergements Sur Center Parcs: les données d'occupation sont suivies par nuit d'hébergement. Un hébergement est loué pour une nuit quelque soit le nombre d'occupants.	Tous les sites exploités par le Groupe depuis plus d'un an (exclusion : Sites Adagio et multipropriété)
ENERGIE	Consommation d'énergie en kWh et le ratio kWh par nuitée d'hébergement	<u>Consommation d'énergie</u> : Consommation d'énergie finale de l'activité touristique, quel que soit la source d'énergie : électricité, gaz, propane, fioul, "réseau de chaleur urbaine", bois, etc. Les différents volumes d'énergie sont convertis en kWh en utilisant leur pouvoir calorifique intérieur (PCI) <u>Nuitée</u> : idem volume d'eau	Tous les sites exploités par le Groupe depuis plus d'un an (exclusion : Sites Adagio et multipropriété)
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Empreinte carbone du groupe sur l'énergie	Emissions directes et indirectes de gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2 liées à la consommation énergétique de Groupe pour son activité d'exploitation touristique (bilan Carbone Ademe- version 7.5)	Tous les sites exploités par le Groupe depuis plus d'un an (exclusion : Sites Adagio et multipropriété)
POLLUTION ET GESTION DES DECHETS	Volume total de déchets et volume de déchets produits par nuitée	<u>Déchets de l'activité touristique</u> : tous les déchets produits sur le site qu'ils soient générés par les clients, les sous-traitants ou par l'exploitation. <u>Nuitée</u> : idem volume d'eau	Center Parcs Europe (tous les Domaines Center Parcs et Sunparks exploités par le Groupe)
	Taux de tri de déchets	<u>Catégories de tri de déchets</u> : déchets industriels banals (DIB), verre, carton/papier, déchets verts, déchets biodégradables autres déchets triés non dangereux, déchets dangereux	Center Parcs Europe
MANAGEMENT	Pourcentage des sites ayant obtenu une certification ou un label de gestion environnementale	<u>Label</u> : Clef Verte <u>Certification</u> : ISO 14001	Tous les sites exploités par le Groupe
CONSTRUCTION	Nombre de logements livrés labellisés ou en cours de labellisation	<u>Labels</u> : HQE, THPE, BBC (RT2005)	Bâtiments neufs, livrés pendant la période de reporting sur le territoire français

Nom de l'indicateur	Définition	Périmètre total	
<b>Indicateurs sociétaux</b>			
<b>FOURNISSEURS</b>	<b>Pourcentage d'achats locaux en phase de construction/ rénovation immobilière</b>	<u>Fournisseeurs locaux</u> : un fournisseur sera considéré local s'il se situe dans le même département que l'implantation du projet immobilier ou si la distance entre les deux villes-préfectures des départements où se situent le projet immobilier et le fournisseur, est inférieure ou égale à 150 km. Pour les projets situés hors France faisant appel aux fournisseurs hors France, c'est uniquement le périmètre de 150 km autour de l'implantation du projet immobilier qui est à prendre en compte.	Groupe hors projets développés en Chine
	<b>Pourcentage d'achats locaux en phase exploitation</b>	Produit est considéré local s'il est acheté auprès d'un fournisseur auprès d'un fournisseur dans un périmètre inférieur à 150 km.	Domaines Center Parcs en France (hors restauration et hors dépenses ne pouvant être locales par essence)
	<b>Montant des dépenses effectuées auprès des fournisseurs issus du secteur protégé et adapté</b>	Secteur protégé et secteur adapté sont des notions françaises découlant de la législation sur le handicap.	France
	<b>Part des fournisseurs sélectionnés par la Direction des Achats dont la performance RSE a été évaluée &amp; contrôlée</b>	Lorsqu'un fournisseur ou prestataire est sélectionné par la Direction Achats, la performance RSE de ce dernier est évaluée à l'aide de trois questionnaires : • Questionnaire TPE /PME, basé sur l'ISO2600 : Ce questionnaire de 10 questions permet de connaître le niveau de maturité des plus petits fournisseurs, sans les pénaliser par rapport aux plus grosses entreprises. • Questionnaire RSE, basé sur l'ISO26000 : Ce questionnaire de 16 questions, à destination des ETI et Grandes Entreprises, demande à l'entreprise de justifier toutes ses actions. o Ces deux questionnaires abordent les thèmes de l'environnement, éthique, social achats responsables. • Questionnaire Anticorruption, basé sur Sapin 2 : Ce questionnaire de 17 questions évalue la conformité des entreprises à la Loi Sapin 2. Il est envoyé aux entreprises de toutes tailles.	Tout le Groupe hors Chine
<b>SATISFACTION CLIENTS</b>	<b>Net Promoteur Score</b>	<u>Pour PV et CP</u> : NPS permet d'évaluer la proportion de promoteurs nets de la Marque, basé sur la question directe de l'intention de recommandation de la marque : « Recommanderiez-vous #mark_description# à vos proches ? » Echelle de réponse : note de 0 à 10	Clients ayant séjourné dans une des destinations de Groupe (hors Adagio)
	<b>Taux de sinistralité liés aux accidents Clients</b>	Le nombre de litiges dus à des accidents clients correspond au nombre de sinistres responsabilité civile (corporels au-dessus de la franchise).	Pierre & Vacances et Center Parcs Europe
<b>RELATION PROPRIETAIRES</b>	<b>Délai moyen de traitement des litiges des propriétaires</b>	Cet indicateur traduit le délai de réponse apporté au courrier du propriétaire, de la part du Service Relation Client propriétaires	Propriétaires à bail avec le Groupe
	<b>Volumétrie des litiges des propriétaires</b>	<u>Le Client Propriétaire</u> : personne qui a signé un bail commercial avec le Groupe PVCP à qui il en a confié l'exploitation et qui perçoit un loyer <u>Un litige</u> : une insatisfaction du propriétaire qui concerne une thématique de la vie de son bail	Propriétaires à bail avec le Groupe

Pour plus d'informations sur la démarche de Responsabilité Sociétale du Groupe et pour consulter le Rapport Annuel, consulter : [http://www.groupepvcp.com/fr/135/developpement\\_durable/publications](http://www.groupepvcp.com/fr/135/developpement_durable/publications)